



LE LIEN DES SAINT-LAURENT DE FRANCE

Bulletin de liaison de l'Association nationale des Saint-Laurent de France

N° 43 - mai 2013

www.saintlaurent.info



Saint-Laurent-Rochefort, vu de la colline qui surplombe le centre bourg - © Yvan Marcou

Sommaire :

**Conseil d'administration des 5 et 6 avril 2013
à Saint-Laurent-Rochefort - 42130**

**Délégation Générale
Tél.: 0467440376
saintlaurent.info@orange.fr**

Saint-Laurent-Rochefort

Un peu d'histoire et de géographie

Saint-Laurent-Rochefort est un petit village de 237 habitants d'une superficie de 1 560 hectares, situé à 433 m d'altitude sur l'arrondissement de Montbrison dans le département de la Loire, région Rhône-Alpes. Le chef de lieu du canton est Boën. La ville la plus proche est L'Hôpital-sous-Rochefort distante de 1 km. Il est membre de l'Association des Saint-Laurent du Rhône.

Au cœur du Forez, le village s'appelait autrefois Saint-Laurent-en-Solore et formait une paroisse qui administrait L'Hôpital-sous-Rochefort et Débats-Rivière-d'Orpra. L'ancien village fortifié situé sur un piton rocheux, dont subsistent encore un portail arc plein cintre de son château du XIIe siècle avec une petite chapelle dédiée à St Loup et à St Médard, entourée de son petit cimetière remarquablement entretenu, surplombent le centre bourg d'un dénivelé de 170 mètres. Sur un surplomb voisin, se trouve une statue de la Vierge, qui protège de son regard la dizaine de maisons qui entourent l'église et la mairie.

Ce n'est qu'à partir de 1817 que Saint-Laurent-Rochefort prend son nom officiel. Le territoire est traversé par des voies de communication anciennes sur la grande route d'Auvergne et présente de nombreux sites stratégiques propres à l'installation d'un habitat fortifié. Implantations gallo-romaines au Chira-Gros et à la Durrieuse, ainsi qu'au lieu-dit Solore, qui devient chef-lieu d'ager (territoire) du haut Moyen Âge (ager Solobrensis cité en 930). L'église de Saint-Laurent, commencée en 1470 a été terminée en 1496. L'autel principal en bois doré est d'une excellente sculpture. Sur la place de l'église, emplacement de l'ancien cimetière, se dresse une haute croix en grès, avec Piété, œuvre remarquable du XVIe siècle, inscrite sur l'inventaire des Monuments Historiques en date du 7 janvier 1926.

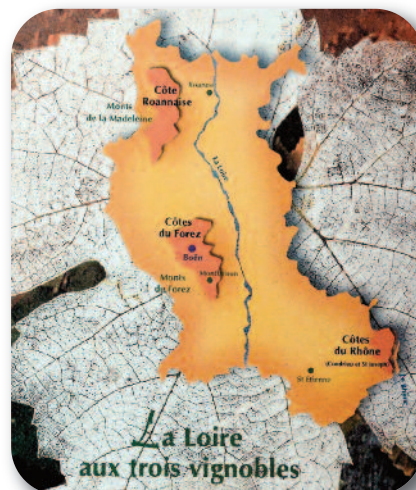


La croix du XVI^e siècle



Une mairie-école de garçons est construite entre 1844 et 1852 ; elle est transformée en école de filles lors de la construction d'une nouvelle école de garçons en 1882. Le nouveau cimetière est construit en 1892. Le monument aux morts a été inauguré le 29 avril 1923.

Saint-Laurent-Rochefort est membre de la Communauté de communes du Pays d'Astrée où l'on trouve le vignoble des Côtes du Forez qui s'étend sur 200 hectares et 17 communes.



La culture de la vigne est ancienne dans le Forez et a été particulièrement développée par les moines de prieurés dépendants de Cluny puis par les Comtes du Forez. Les vignes sont cultivées en coteaux en bordure ouest de la plaine du Forez avec une exposition est et sud-est.

Les Côtes du Forez obtiennent leur Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) en 2000. Il s'agit d'un cépage Gamay. Le terroir volcanique apporte un caractère aux vins du Forez.



Château de Boën et son musée des Vignerons du Forez

Dans ce cadre, au cœur du vignoble des Côtes du Forez (AOP), un musée interactif des Vignerons du Forez est logé dans le château de Boën construit à la fin du XVIII^e siècle par l'Italien Dal Gabbio. Ce musée invite petits et grands à découvrir le travail de la vigne et la vie quotidienne des vignerons grâce à des vidéos, des documents sonores, des maquettes et des jeux.

Classé Monument Historique, l'édifice est orné de décors remarquables : sa rotonde monumentale dite « à l'italienne » de style florentin, ses décors de style Louis XVI des salles de réception et son parc.

Au rez-de-chaussée, on peut découvrir les expositions temporaires d'artistes locaux organisées par l'Association du Château de Boën. Entrée gratuite.

Traditions locales

Fête traditionnelle des rallés

Début février, le comité des fêtes de Saint-Laurent-Rochefort organise la traditionnelle fête des « rallés » en l'honneur des jeunes mariés de l'année.

Malgré le froid bien souvent très vif en cette saison de nombreux bénévoles participent à la préparation de cette soirée.

Au cours des semaines précédentes, des corvées permettent de couper et rassembler les genêts qui sont placés autour d'un long mât de douglas.

Le soir de la fête, les mariés allument le bûcher et le feu gagne rapidement les grandes tresses de paille jusqu'au haut du mât dans le crépitement des pétards placés dans les genêts. La soirée se prolonge dans la salle des fêtes où les habitants et amis de tout âge dansent en dégustant de bons plats de bugnes préparés par les mariés et leur famille.

Le sac bardin est une spécialité très locale, comme son voisin le jésus lyonnais, il est fait dans un gros boyau borgne du porc appelé caecum.

Le véritable sac bardin est préparé uniquement avec les abats du porc : cœur, rognon, langue, gorge, etc. L'assaisonnement et quelques ingrédients supplémentaires font partie du secret de fabrication de nos charcutiers locaux.

Quand il est sec, au bout de 4 à 5 mois, il pèse environ 1,5 kg, il se déguste toujours cuit.

Les plus gourmands le consomment chaud entouré de pommes de terre ou de lentilles et le finissent froid seul ou avec une salade.

Le boudin d'herbes est une spécialité qui ne dépasse pas les limites du Pays d'Astrée.

C'est une saucisse d'herbes qui est fabriquée à partir du mois d'octobre et jusqu'à la fin de l'hiver, elle se compose de : Choux, épinards, ciboule et poireaux, le tout haché, un peu de sang et de gras de porc, le tout assaisonné.

Cette recette constitue la base du boudin d'herbes mais chaque fabricant rajoute quelques ingrédients qui font la recette maison.

Le boudin d'herbes se consomme cuit et chaud, seul ou accompagné de pommes de terre.

Le boudin pâtissier est une spécialité boënnaise au chocolat. Il s'agit d'une crème au chocolat enfermée dans deux génoises moelleuses de forme allongée. Le tout est enveloppé d'une pâte de chocolat dont les extrémités sont nouées à l'aide d'une ficelle.

Le Pays d'Astrée regorge de trésors qui séduiront petits et grands. De nombreux témoins de l'histoire vous ouvrent leurs portes : églises, chapelles, prieurés, bourgs médiévaux et pittoresques, châteaux, etc.

Un Pays où il fait bon vivre, car l'excellence de l'accueil rivalise avec la bonne humeur permanente de ses habitants. C'est ce que les membres du conseil d'administration ont ressenti durant leur court séjour à Saint-Laurent-Rochefort, du fait de l'ambiance chaleureuse créée autour de son maire Gilles Thomas et de son équipe municipale comme des membres de l'association locale. La présidente et les participants remercient vivement tous ceux qui ont participé à cette réunion et qui ont œuvré pour en faire un moment inoubliable.

Conseil d'administration à Saint-Laurent-Rochefort

Les 5 et 6 avril 2013 l'Association nationale des Saint-Laurent de France tenait son conseil d'administration à Saint-Laurent-Rochefort.



Les membres du CA et membres associés en réunion

Ordre du jour :

- 1- Point sur l'organisation du prochain rassemblement à Saint-Laurent-d'Aigouze ;
- 2 - Invitation des Saint-Laurent proches du rassemblement ;
- 3 - Préparation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 30 juin 2013 ;
- 4 - Point sur la messe dominicale du prochain rassemblement diffusé sur TV – FR2 ;
- 5 - Point sur le circuit des élus à l'occasion du prochain rassemblement ;
- 6 - Point sur les finances de l'Association nationale ;
- 7 - Point sur le site Internet et FaceBook ;
- 8 - Projet de réalisation d'un DVD promotionnel ;
- 9 - Point sur le dossier concernant les déplacements des représentants des jeunes.
- 10 - Prochaines réunions du CA.

Membres présents :

Marie-France Corvest – Chantal Rubin – Louis Nomdedeu – Ginette Decultieux – Jocelyne Dersigny
Franck Esnouf – Bernard Augagneur – Laurent Garaté
David Garaté – Michel Raymond – Yvan Marcou –
Gilles Thomas, maire de Saint-Laurent-Rochefort –
Sylvain Perret et Gaby Bonnet de Saint-Laurent-la-
Conche

Membres absents excusés :

Pierre Reynaud – Jean-Pierre Lapeyre – Claude
Guilleret – Josette Lo A Tjon – Géraldine Bricchi

1 - Point sur l'organisation du prochain rassemblement à Saint-Laurent-d'Aigouze :

Il a été donné lecture d'un courriel rédigé par Ginette Decultieux, suite à une réunion des Saint-Laurent du Rhône, et transmis à l'Association « Li Coutet Negre », faisant état de recommandations liées à l'importance de la communication relative à l'organisation des rassemblements. Ce document insistait sur la diffusion en amont et à tous niveaux, autour de Saint-Laurent-d'Aigouze, de l'existence de ce rassemblement avec ses points forts : Foire-exposition – Défilé – Animations...

Il est rappelé que le ½ tarif du spectacle camarguais du 30 juin à 16h00 est appliqué aux enfants de moins de 18 ans, soit 6 €.

Il est confirmé que les documents d'informations et d'inscriptions pour le 23e rassemblement n'ont pas été transmis par voie postale. Ils sont en téléchargement sur les sites Internet de l'Association nationale et de l'Association « Li Coutet Negre ».

L'attention des délégations est appelée sur le fait qu'elles doivent se munir de leurs panneaux personnalisés pour le défilé.

2 - Invitation des Saint-Laurent proches du rassemblement :

Des représentants de Saint-Laurent-Lavernède sont invités à participer au repas de 12h00 du dimanche 30 juin.

3 - Préparation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 30 juin 2013 :

Il est à noter que le renouvellement du tiers sortant sera à l'ordre du jour, dont : Chantal Rubin – Jocelyne Dersigny – Bernard Augagneur et Claude Guilleray. Ce dernier ne se représentant pas, il est fait un appel à candidature qui devra parvenir, dans tous les cas par écrit, à la délégation générale avant le 15 juin.

D'autre part, une dernière correspondance de Saint-Laurent en Lot-et-Garonne nous précise, que pour des raisons de gestion rationnelle des hébergements pour le 25e rassemblement, les dates de ce dernier sont déplacées au 27, 28 et 29 juin 2014.

4 - Point sur la messe dominicale du prochain rassemblement diffusé sur TV – FR2 :

Suite à notre demande, le réalisateur de l'émission « Le jour du Seigneur », diffusée le dimanche matin sur FR2, nous fait connaître que la messe dominicale du dimanche 30 juin, n'a pas été retenue pour une diffusion TV.

Il est envisagé de renouveler notre demande pour 2014, après avoir pris l'attache des décideurs locaux.

5 - Point sur le circuit des élus à l'occasion des prochains rassemblements :

Cette éventualité n'a pas été retenue pour le 24e rassemblement.

6 – Point sur les finances de l'Association nationale :

Il sera mis en discussion à notre prochaine Assemblée générale, la demande de porter le barème du remboursement des frais de déplacements des membres du CA de 0,20 €/Km à 0,25 €/Km.

A la date de la réunion, 13 cotisations étaient en attente de réception.

Il est décidé de doter l'Association nationale d'un PC portable avec les logiciels de bureautique et de comptabilité les mieux adaptés, afin de détenir toutes les informations sur une seule machine dédiée à sa gestion.

Les comptes présentés sont positifs et permettent à l'Association nationale d'engager les dépenses programmées.

7 - Point sur le site Internet et FaceBook :

Nombre de visiteurs différents :

2012 = 78 908 = 6 575 par mois

2013 (fin avril) = 25 071 = 6 268 par mois

Nombre de pages lues :

2012 = 279 787 = 23 315 par mois

2013 (fin avril) = 79 914 = 19 979 par mois

Fin avril il y avait sur le site :

- 727 articles rédigés, dont 421 disponibles

- 500 adresses Mail pour expédition de la Lettre des Saint-Laurent

- 1 764 photos à visualiser.

Il est précisé, la création d'un groupe « Saint-Laurent de France » sur FaceBook, qui fonctionne bien avec 89 membres actuels, ce qui constitue un très bon relais entre ces adhérents qui échangent régulièrement des informations.

Il est une nouvelle fois rappelé que la mise à jour de l'annuaire des associations doit parvenir régulièrement à la délégation générale afin de tenir actualisé le dossier Internet.

Il est demandé, compte tenu de la vulgarisation de l'outil Internet, s'il ne serait pas judicieux d'avoir au moins une page disponible sur le site national pour chaque membre adhérent. Cela concerne 14 membres sur les 41 inscrits en 2013. Restera à statuer de la côte part qui était prévue pour accéder au site national.

8 - Projet de réalisation de DVD :

Suite à l'étude de 3 devis présentés en réunion, il a été acté :

- l'archivage sur disque dur de toutes les transcriptions vidéo concernant les rassemblements ou réunions annuelle. Soit près de 40 heures d'enregistrement. À ce titre, les organisateurs de rassemblement, prendront contact avec la délégation générale pour s'assurer que le document vidéo publié à cette occasion est disponible. Dans l'autre cas ils le lui feront parvenir.

- la réalisation d'un POM (Petite Œuvre Multimédia) d'une durée de 7 minutes maximum qui devra assurer la promotion de l'Association nationale auprès des Saint-Laurent qui ne sont pas membres du réseau, avec comme objectif, celui de les engager à nous rejoindre. Ce POM devra faire ressortir les initiatives de l'Association nationale qui depuis 22 ans motivent les communes qui ont pour patronyme Saint-Laurent à renouveler leur adhésion.

- le montage d'un court-métrage de 20 minutes retraçant 22 ans de la vie de l'Association nationale.

9 - Point sur le dossier concernant les déplacements des représentants des jeunes :

Suivant le principe énoncé sur le Lien N° 42 – janvier 2013 article 12, c'est en 2014, que le représentant des jeunes se déplacera accompagné d'un des membres du conseil d'administration. Au préalable, la délégation générale se chargera de contacter un des membres du réseau désirant organiser cette rencontre. Ce dernier invitera les représentants des associations locales comme ceux des Saint-Laurent les plus proches.

Au cours de cette réunion, après que le maire accueillant ait précisé les buts de cette réunion, le représentant du conseil d'administration présentera l'Association nationale, puis le délégué des jeunes se chargera de convaincre l'auditoire à participer à nos manifestations.

10 – Prochaines réunions du conseil d'administration :

- Saint-Laurent-d'Aigouze – vendredi 28 juin 2013 à 17h00 ;

- Saint-Laurent en Lot-et-Garonne – 15 et 16 novembre 2013 ;

- Saint-Laurent-de-Cognac – avril 2014



*Le Conseil d'administration de l'Association nationale
autour de Gilles Thomas, maire de Saint-Laurent-Rochefort et de son équipe municipale.*